



Association pour le Droit à l'Initiative Economique

L'association

Des moyens d'entreprendre...
à ceux qui n'ont pas les moyens

P R E S E N T A T I O N

L'Adie est une association reconnue d'utilité publique créée en 1989 par Maria NOWAK en adaptant à la France le principe du microcrédit, mécanisme financier qui a largement fait ses preuves dans les pays du tiers-monde, en Asie, Afrique et Amérique Latine. Aujourd'hui, des millions de personnes à travers le monde vivent de leur travail grâce à ce type de financement.

Elle finance et accompagne les créateurs d'entreprise exclus du marché du travail et du système bancaire classique.

EN MARTINIQUE

Microcrédit Martinique-ADIE compte :

- 10 permanents
- 25 bénévoles. Ils sont recrutés afin d'apporter un meilleur service aux micro-entrepreneurs. Ils sont chargés d'accompagner ou d'animer des formations.

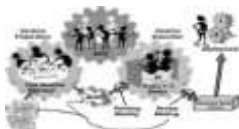
Ses missions

3 Missions traduisent les valeurs de l'Adie



Financer les micro-entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire, et plus particulièrement les chômeurs et les allocataires des minima sociaux.

Accompagner, les micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création de leur entreprise pour en assurer la pérennité.



Contribuer à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit et de la création d'entreprise.

Ses activités

Depuis 2007, plus de 1300 Microcrédits accordés en Martinique

1. L'activité crédit

Microcrédits Adie	Durée maximale	Montant maximum	Financement total maximum
Microcrédit professionnel sur internet www.adie.org www.adieconnect.fr www.babyloan.org	1 ^{er} mc : 12 mois 2 ^e mc : 24 mois 3 ^e mc : 24 mois	2000 € 3500 € 3000 €	6000 €
Microcrédit professionnel en antenne Adie	30 mois	6000 €	10 000 €
Prêt d'honneur	60 mois	4000 €	
Microcrédit pour l'emploi en antenne Adie	24 mois	3000 €	3000 €

Le microcrédit est un outil efficace pour lutter contre le chômage en Martinique : 81% des micros entrepreneurs sont encore en activité après 2 ans.

ZOOM SUR

- ☑ **Le prêt de groupe** (créé fin 2008 par l'agence des Terres Sainville, uniquement pour les habitants de Fort-de-France)

Il permet à des gens n'ayant de garant possible dans leur entourage de bénéficier de microcrédits grâce à la solidarité entre entrepreneurs. L'objectif étant de pouvoir toucher des personnes plus précaires que le public classique de l'ADIE.

+ de 500 prêts ont été accordés depuis le lancement de l'agence ;

- ☑ **Le microcrédit professionnel pour l'emploi (MCPE)**

Ce nouveau service a commencé à être proposé en 2010 en Martinique. Dans la plupart des cas il a permis de financer le permis de conduire, l'acquisition d'un véhicule ou sa réparation.

- ☑ **L'Adie et Babyloan** (nouveaux partenaires)

Babyloan, troisième site mondial de microcrédit solidaire, a ouvert sa plate-forme aux porteurs de projets Adie, permettant ainsi aux internautes qui le souhaitent de les soutenir directement dans leur entreprise. Les projets mis en avant sur le site www.babyloan.org sont sélectionnés par l'Adie selon des critères de viabilité et de sérieux du candidat.

2. L'accompagnement

**Accompagnement
amont**

- Gestion administrative et juridique
- Action commerciale
- Bancarisation
- Adie Montage CREAJEUNES

Financement

Les financements peuvent être renouvelés pour le développement de l'activité

**Accompagnement
Aval**

Formations Suivi individuel
RDV Expert

L'accompagnement amont est souvent court (1 à 4 rendez-vous) et s'adresse à des personnes sachant déjà le projet qu'elles veulent mener.

Les jeunes qui ont en revanche un besoin d'accompagnement souvent plus important peuvent bénéficier du dispositif **Créajeunes**. Il aide les créateurs à faire les bons choix au démarrage, respecter les obligations légales, anticiper les charges sociales et fiscales, entretenir une bonne relation bancaire et identifier les perspectives de développement commercial.

ZOOM SUR

Le dispositif **CREAJEUNES**, mis en place avec le soutien du Haut-Commissariat aux Solidarités Actives est un dispositif d'accompagnement, original et spécifique, adapté aux porteurs de projets de 18 à 32 ans désirant créer leur entreprise.

Il consiste en :

- Dispositif de formation de 2 mois
- Coaching individuel des jeunes.
- Parcours individualisé d'une centaine
- Suivi amont et post création
- Appui et conseil pour développer au mieux le projet
- Dédommagement de frais jusqu'à 300 €.

Le parcours classique tourne donc autour de 3 grands axes principaux :

- Des formations collectives dispensées essentiellement par des bénévoles
- De l'accompagnement individuel (tutorat)
- De la mise en réseau

L'objectif est de mettre en place une promotion de 12 à 15 porteurs de projets par mois.

Le but du processus d'accompagnement est bien de tester la viabilité du projet.

Les résultats en chiffres de son action

Un taux de satisfaction globale

- Taux de pérennité des entreprises sur 2 ans : **81 %**
- Nombre d'emplois créés par entreprise : **1,32**
- Part des entreprises en bonne santé : **66 %**
- Taux de satisfaction création d'entreprise : **97 %**
- Taux de satisfaction à l'égard des services délivrés par l'Adie : **97 %**

Ses partenaires

1. Les partenaires bancaires

- le Crédit Agricole Martinique Guyane
- l'Agence Française de Développement
- La BNP Paribas
- HSBC

2. Les partenaires publics

Les actions de Microcrédits Martinique sont soutenues par de nombreux partenaires :

- Le Conseil général
- L'Espace Sud
- La CACEM
- Le FSE
- La DTEFP
- Le Crédit Agricole Martinique Guyane
- Crédit Agricole Solidarité et Développement
- Le Haut-Commissariat aux Solidarités Actives et à la Jeunesse
- La DTEFP
- La Caisse des Dépôts et Consignations

Ses objectifs

1. Développer l'activité sur tous les territoires

Sur le **Centre**, la priorité sera essentiellement de développer l'activité **MCPE**. Les prêts professionnels et les prêts de groupe devraient poursuivre une croissance normale.

Sur le **Sud**, la mise en place d'une agence mobile permettra à l'agence de se développer.

Sur le **Nord**, nous allons axer notre développement sur l'agriculture : maraîchage et petit élevage.

2. Maîtriser le risque

Pour développer l'activité, il faut que le risque soit maîtrisé. C'est une nécessité :

- financière : l'action de l'Adie ne serait pas viable sinon.
- sociale : l'agence ne peut se permettre d'avoir des clients en difficulté.

3. Développer l'accompagnement

Le dispositif Créajeunes, lancé en 2010, pourra rentrer dans une phase de développement fort en 2011. Après avoir accompagné 20 jeunes l'an passé, l'Adie souhaite en former 90 cette année.

Pour l'accompagnement amont classique, l'enjeu sera d'améliorer la transformation en microcrédit, garant de la possibilité de créer réellement son emploi.

Enfin, les services post création devront se développer et concerner le maximum de nos créateurs.

Pour en savoir plus
ADIE Martinique – Lamentin - Antenne locale
ZI la Lézarde - Voie n°1 Immeuble Les Flamboyants
1^{er} étage Porte 14 – 97232 Lamentin
<http://www.adie.org>